

COMITÉ DES ÉTUDIANTS EN ANNÉE PRÉPARATOIRE : MANDAT 2017-2018

Le CEAP est un comité de l'AEP qui est formé d'étudiants en année préparatoire, en première année de génie ayant fait l'année préparatoire 2016-2017 et d'étudiant ayant fait la session d'hiver 2017. Celui-ci siège à la régie à l'éducation de l'AEP et représente les étudiants en année préparatoire et au comité de suivi du département de MAGI auprès des responsables de programme.

Ainsi, le CEAP:

- Défend et fait la promotion des intérêts des étudiants en année préparatoire
- Représente les étudiants auprès de l'AEP et de ses autres comités
- Rassemble les étudiants avec des activités sociales
- Organise des activités à caractère éducatif

En tant que comité de l'AEP, le CEAP doit se conformer aux règlements et politiques de l'AEP, et interrompre toutes ses activités, laisser son local clos et inanimé et déléguer deux membres lors des assemblées générales de l'AEP. Également, en tant que comité à l'éducation, le CEAP doit représenter les étudiants d'année préparatoire. De plus, il doit déléguer un membre minimum à chaque régie à l'éducation et remplir les mandats qui lui sont attribués par le conseil d'administration et la régie de l'éducation de l'AEP.

Le CEAP s'engage à informer et à inciter les prochains exécutants à déléguer deux personnes pour aller à la formation à l'éducation.

Les membres autorisés à négocier avec le/les responsables de la comptabilité de l'AEP sont **Cassandra ANTOINE**, directeur et **Amélie BEN FADHEL**, trésorière.

Objectifs

Le CEAP se donne comme objectif de favoriser l'implication et l'intégration des étudiants en année préparatoire par l'entremise de différentes activités et de déployer les efforts nécessaires pour assurer la pérennité du comité. Il veut aussi promouvoir son comité au sein de l'école polytechnique.

Représentation

Afin de représenter ses étudiants et de mieux les informer sur les enjeux, au moins un membre du comité exécutif du CEAP doit être présent aux instances suivantes :

- Régie à l'éducation
- Comité de programme
- Toute autre instance à laquelle ils sont invités

Activités à caractère social

- 5à7 prépa session d'automne
- Fin de semaine de cohésion (Chalet)
- Soirée de financement et de cohésion (bar)

- Activités de découverte de montréal
- Rencontre ton génie

Activités à caractère éducatif

- Ajout d'examen à la banque de quiz de l'AEP si le professeur le permet
- Soirées d'études avant les examens
- Tour des locaux et laboratoires de l'école Polytechnique (à voir avec les professeurs)

COMITÉ DES ÉTUDIANTS EN GÉNIE AÉROSPATIAL: Mandat 2017-2018

Le CEGA est un comité de l'AEP qui est formé des étudiant(e)s du programme de baccalauréat de Génie Aérospatial. Celui-ci siège à la régie à l'éducation de l'AEP et représente les étudiant(e)s au comité de programme du département de génie mécanique. Ainsi, le CEGA:

- Défend et fait la promotion des intérêts des étudiant(e)s en Génie Aérospatial
- Représente les étudiant(e)s auprès de l'AEP et de ses autres comités
- Représente les étudiant(e)s auprès du département de Génie Mécanique
- Rassemble les étudiant(e)s avec des activités à caractère social
- Organise des activités à caractère éducatif
- Favorise les contacts entre les étudiant(e)s et les intervenants du milieu industriel à l'aide de visites et de 5 à 7.

En tant que comité de l'AEP, le CEGA doit se conformer aux règlements et politiques de l'AEP, et interrompre toutes ses activités, laisser son local clos et inanimé ainsi que déléguer deux membres lors des assemblées générales de l'AEP. Également, en tant que comité à l'éducation, le CEGA doit représenter les étudiant(e)s de son génie sur le comité de programme, l'équipe pédagogique et les comités ad hoc de son programme. De plus, il doit déléguer un membre minimum à chaque régie à l'éducation et remplir les mandats qui lui sont attribués par le Conseil d'Administration et la régie de l'éducation de l'AEP.

Le CEGA s'engage à informer et d'inciter les prochains exécutants à déléguer deux personnes pour aller à la formation à l'éducation.

Les membres autorisés à négocier avec les responsables de la comptabilité de l'AEP sont **Louis Duranleau-Hendrickx**, trésorier, et **Jonathan Lacasse**, directeur.

Objectifs 2016-2017

Le CEGA s'engage faire tout son possible afin de remplir au mieux son mandat. Il s'engage aussi à améliorer la visibilité du génie aérospatial auprès de ses étudiants, de Polytechnique et à l'extérieur de l'école. Conjointement avec le département de génie mécanique et des dirigeants de l'AEP, le CEGA fera aussi de la représentation auprès du département de génie mécanique afin qu'il soit possible de fournir des appuis pédagogiques aux chargés de cours venant de l'industrie.

Représentation

Afin de représenter ses étudiants et de mieux les informer sur les enjeux, au moins un membre du comité exécutif du CEGA doit être présent aux instances suivantes :

- Régie à l'éducation
- Comité de programme

- Sous-comité étudiant d'Aéro Montréal
- Toute autre instance à laquelle ils sont invités

Activités à caractère social

- Un PIED en collaboration avec le CEGM
- Un bière et pizza en début d'année afin de rencontrer les premières années du programme aux étudiants et professeurs.
- Un 5 à 7 soit seul ou en collaboration avec le CEGM
- Vêtements et accessoires aux couleurs du CEGA

Activités à caractère éducatif

- Compétition aéronautique
- Conférences

Activités à caractère industriel

- Visite(s) industrielle(s)
- 5 à 7 industriel sous la forme d'un vin et tapas
- Semaine Mécanique-Aérospatial en collaboration avec le CEGM

COMITÉ DES ÉTUDIANTS EN GÉNIE BIOMÉDICAL : Mandat 2017-2018

Le CEGB est un comité de l'AEP qui est formé d'étudiants en Génie Biomédical. Celui-ci siège à la régie à l'éducation de l'AEP et représente les étudiants en Génie Biomédical au comité de suivi de Génie Biomédical auprès des responsables de programmes.

Ainsi, le CEGB:

- Défend et fait la promotion des intérêts des étudiants en Génie Biomédical
- Représente les étudiants auprès de l'AEP et de ses autres comités
- Rassemble les étudiants avec des activités sociales
- Organise des activités à caractère éducatif
- Favorise les contacts entre les étudiants et les intervenants du milieu industriel

En tant que comité de l'AEP, le CEGB doit se conformer aux règlements et politiques de l'AEP, et interrompre toutes ses activités, laisser son local clos et inanimé et déléguer deux membres lors des assemblées générales de l'AEP. Également, en tant que comité à l'éducation, le CEGB doit représenter les étudiants de Génie Biomédical. De plus, il doit déléguer un membre minimum à chaque régie à l'éducation et remplir les mandats qui lui sont attribués par le conseil d'administration et la régie de l'éducation de l'AEP.

Le CEGB s'engage à informer et d'inciter les prochains exécutants à déléguer deux personnes à suivre la formation à l'éducation.

Les membres autorisés à négocier avec le/les responsables de la comptabilité de l'AEP sont **Chloé Caron**, directrice et **Sophie-Rose Beaulieu-Patry**, trésorière.

Objectifs de 2017-2018

Pour l'année 2017-2018, le CEGB se concentre principalement sur l'axe éducatif. Tout d'abord, le CEGB s'engage à sensibiliser le corps enseignant aux besoins des étudiants de Génie Biomédical. Pour ce faire, le CEGB s'engage à démarrer et à faire progresser le processus d'instauration des tables rondes au sein du programme. Dans la même optique, le CEGB s'assure de la qualité des cours offerts dans le cursus tout en garantissant un suivi du dossier des plaintes. D'autre part, le CEGB s'engage à instaurer une compétition académique amicale afin de rassembler les étudiants via leur intérêt commun. Finalement, le CEGB s'engage à entretenir le fort sentiment d'appartenance qu'ont les étudiants envers le programme, ainsi qu'à faire valoir aux étudiants les différentes perspectives qu'offre le baccalauréat.

Représentation

Afin de représenter ses étudiants et de mieux les informer sur les enjeux, au moins un membre du comité exécutif du CEGB doit être présent aux instances suivantes :

- Régie à l'éducation
- Comité de programme
- Le conseil d'administration de l'AEP lorsque des questions concernant les membres du comité sont discutées
- Toute autre instance à laquelle ils sont invités

Activités à caractère social

- Une activité d'accueil des nouveaux étudiants
- Un PIED (automne)
- Un rallye des appartements
- Au moins une activité de programme par session (automne/hiver)
- Souper de fin de session (automne/hiver)
- Un 5 @ 7 pour les étudiants
- Les 4 invitent les 1

Activités à caractère éducatif

- Maintenir à jour la banque d'anciens examens
- Offrir une conférence lors de la semaine de Génie Biomédical
- Profs et pizza (présentation des recherches des différents professeurs)
- Offrir une soirée d'étude par cohorte

Activités à caractère industriel

- Vin et fromage
- Visites industrielles (milieu hospitalier et entreprise)
- Voyage industriel

COMITÉ DES ÉTUDIANTS EN GÉNIE CHIMIQUE : MANDAT 2017-2018

Le CEGCh est un comité de l'AEP formé d'étudiants du programme au baccalauréat de Génie Chimique. Celui-ci siège à la régie à l'éducation de l'AEP, représente les étudiants aux comités de programme et aux comités de communication du département, ainsi qu'organise des activités à caractères sociaux et éducatifs.

Ainsi, le CEGCh:

- Défend et fait la promotion des intérêts des étudiants en Génie Chimique
- Représente les étudiants auprès de l'AEP et de ses autres comités
- Représente les étudiants auprès du département de Génie Chimique
- Rassemble les étudiants avec des activités sociales
- Organise des activités éducatives
- Favorise les contacts entre les étudiants et les intervenants du milieu industriel

En tant que comité de l'AEP, le CEGCh doit se conformer aux règlements et politiques de l'AEP, et ainsi interrompre toutes ses activités, puis laisser son local clos et inanimé lors des assemblées générales de l'AEP. Deux membres du comité doivent aussi y être présents. Également, en tant que comité à l'éducation, le CEGCh doit représenter les étudiants de son génie sur le comité de programme, avec l'équipe pédagogique de son programme. De plus, il doit déléguer au minimum un membre à chacune des régies à l'éducation et ainsi remplir les mandats qui lui sont attribués par le Conseil d'administration et la régie à l'éducation de l'AEP.

Le CEGCh s'engage également à recruter un nouvel étudiant au programme au titre de secrétaire du comité. Cet étudiant aura ainsi la chance de participer dès son arrivée à Polytechnique au comité exécutif. Un étudiant par cohorte sera aussi mandaté de représenter ses pairs au sein du comité, par des rencontres mensuelles avec notre VP-Éducation, Solveil Dion-Ferrara.

Le CEGCh s'engage à informer et à inciter les prochains exécutants à déléguer deux personnes pour aller à la formation à l'éducation.

Les membres autorisés à négocier avec les responsables de la comptabilité de l'AEP sont **Catherine Tardif**, directrice, et **Thomas Jolicoeur**, trésorier.

Objectifs de 2017-2018

Pour l'année 2017-2018, le CEGCh se donne pour objectif de favoriser l'implication et l'intégration des étudiants de génie chimique à la vie étudiante, spécialement les étudiants de première année et ceux des cohortes d'hiver. Avec les changements récents apportés dans

de nombreux cours et ceux en progression, le CEGCh portera une attention particulière aux étudiants afin de les encadrer au mieux de ses capacités dans leur cheminement académique.

Représentation

Afin de représenter ses étudiants et de mieux les informer sur les enjeux académiques et sociaux de leur cheminement à Polytechnique, au moins un membre du comité exécutif du CEGCh doit être présent aux instances suivantes :

- Régie à l'éducation
- Comité de programme
- Comité de communication
- Toute autre instance à laquelle le comité est invité

Activités à caractère social

- MAIN (Manifestation Amicale de l'Intégration des Nouveaux)
- Pub Chimique
- Party 3/4 de session (activité de financement)
- Dîner de Noël
- Concours de chili
- 5@7 GCh

Activités à caractère éducatif

- Ajout d'examens à la banque de quiz de l'AEP
- Semaine du Génie Chimique
- Activité de présentation de thèses des étudiants à la maîtrise
- Séances d'étude organisées par le comité pour les différentes cohortes
- Implantation de tables rondes avec les professeurs pour favoriser les échanges sains

Activités à caractère industriel

- Délégation au Congrès International tenu à Barcelone au mois d'octobre 2017
- Cocktail de stages
- Visites industrielles
- Semaine du Génie Chimique
- Encouragement aux séminaires du vendredi organisées par les professeurs du département

COMITÉ DES ÉTUDIANTS EN GÉNIE CIVIL : Mandat 2017-2018

Le CEGCi est un comité de l'AEP qui est formé d'étudiants en génie civil. Celui-ci siège à la régie à l'éducation de l'AEP et représente les étudiants en génie civil au comité de suivi de génie civil auprès des responsables de programmes.

Ainsi, le CEGCi:

- Défend et fait la promotion des intérêts des étudiants en génie civil
- Représente les étudiants auprès de l'AEP et de ses autres comités
- Rassemble les étudiants avec des activités sociales
- Organise des activités à caractère éducatif
- Favorise les contacts entre les étudiants et les intervenants du milieu industriel

En tant que comité de l'AEP, le CEGCi doit se conformer aux règlements et politiques de l'AEP, et interrompre toutes ses activités, laisser son local clos et inanimé et déléguer deux membres lors des assemblées générales de l'AEP. Également, en tant que comité à l'éducation, le CEGCi doit représenter les étudiants de génie civil. De plus, il doit déléguer un membre minimum à chaque régie à l'éducation et remplir les mandats qui lui sont attribués par le conseil d'administration et la régie de l'éducation de l'AEP.

Le CEGCi s'engage à informer et à inciter les prochains exécutants à déléguer deux personnes pour aller à la formation à l'éducation.

Les membres autorisés à négocier avec le/les responsables de la comptabilité de l'AEP sont Eva Fortin, directrice et Raphaël Landry, trésorier.

Objectifs 2017-2018

Au cours de l'année 2017-2018, le CEGCi a pour objectif de rassembler ses étudiants, de manière à augmenter leur taux de participation et la variété d'étudiants. Le CEGCi cherche à donner davantage de moyens à ses étudiants, d'abord en les sensibilisant sur leurs droits, en plus de travailler sur le dossier à l'éducation pour leur offrir des plans de cours qui leur conviennent. Afin de recruter davantage d'étudiant ayant des intérêts différents, le comité cherche à développer davantage son aspect académique en organisant plusieurs conférences et visites industrielles durant l'année. Finalement, afin de bien implanter le sentiment d'appartenance des nouveaux étudiants, le comité sera présent dès l'accueil des nouveaux et tout au long de la semaine d'intégration.

Représentation

Afin de représenter ses étudiants et de mieux les informer sur les enjeux, au moins un membre du comité exécutif du CEGCi doit être présent aux instances suivantes :

- Régie à l'éducation
- Comité de programme
- Toute autre instance à laquelle ils sont invités

Activités à caractère social

- PIED (automne)
- Soirée 5@7
- Activités inter génie
- Diverses activités de cohésion

Activités à caractère éducatif

- Concours pont en carton
- Conférences
- Ajout d'examens à la banque de quiz de l'AEP
- Sondage annuel de début d'année

Activités à caractère industriel

- Semaine du génie civil
- Vin et fromage
- Visite industriel

COMITÉ DES ÉTUDIANTS EN GÉNIE ÉLECTRIQUE : Mandat 2017-2018

Le CEGE est un comité de l'AEP qui est formé d'étudiants du programme de baccalauréat de Génie Électrique. Celui-ci siège à la régie à l'éducation de l'AEP et représente les étudiants de génie électrique au comité de programme et au comité qualité du département de génie électrique.

Ainsi, le CEGE :

- Défend et fait la promotion des intérêts des étudiants en Génie Électrique ;
- Représente les étudiants auprès de l'AEP et de ses autres comités ;
- Représente les étudiants auprès du département de Génie Électrique ;
- Rassemble les étudiants avec des activités sociales ;
- Organise des activités à caractère éducatif ;
- Favorise les contacts entre les étudiants et les intervenants du milieu industriel.

En tant que comité de l'AEP, le CEGE doit se conformer aux règlements et politiques de l'AEP, et interrompre toutes ses activités, laisser son local clos et inanimé et déléguer deux membres lors des assemblées générales de l'AEP. Également, en tant que comité à l'éducation, le CEGE doit représenter les étudiants de son génie sur le comité de programme, l'équipe pédagogique et les comités de son programme. De plus, il doit déléguer un membre minimum à chaque régie à l'éducation et remplir les mandats qui lui sont attribués par le Conseil d'Administration et la régie de l'éducation de l'AEP.

Les membres autorisés à négocier avec le/les responsables de la comptabilité de l'AEP sont **Thierry Major-Cyr**, directeur et **Marilyn Dion**, trésorière. Ces membres s'engagent à être présents à la journée de formation des comités.

Le CEGE s'engage aussi à informer ses étudiants de l'existence des rapports d'ensemble et d'en exiger la présentation auprès de son département pour ceux qui le demandent.

Objectifs de 2017-2018

- Poursuivre l'amélioration du programme ;
- Offrir un local disponible et accueillant ;
- Intéresser les étudiants de toutes les années à venir au local et à participer aux événements ;
- Continuer l'augmentation de la visibilité du CEGE par le site internet et par les réseaux sociaux ;
- Augmenter les interactions entre les professeurs du département et les étudiants
- Être présent lors de la journée de présentation de programme ainsi qu'aux activités d'intégration pour promouvoir le CEGE aux yeux des nouveaux étudiants ;

Représentation

Afin de représenter ses étudiants et de mieux les informer sur les enjeux, au moins un membre du Comité Exécutif du CEGE doit être présent aux instances suivantes :

- Régie à l'éducation
- Comité de programme
- Comité de direction
- Comité Qualité
- Toute autre instance à laquelle ils sont invités

Activités à caractère social

- P.I.E.D. d'automne et d'hiver (Programme d'intégration des étudiants en deuxième année)
- Soirée Axes
- Rallye des appartements
- 5 à 7
- Cabane à sucre
- Bières & Terroir

Activités à caractère éducatif

- Consultation étudiante sur la qualité des cours
- Activités à caractère industriel
- Bières et Terroir
- Semaine Électrique
- Conférences

COMITÉ DES ÉTUDIANTS EN GENIE GEOLOGIQUE: Mandat 2017-2018

Le CEGGéo est un comité de l'AEP qui est formé d'étudiants du programme de baccalauréat en génie géologique. Celui-ci siège à la régie à l'éducation de l'AEP et représente les étudiants au comité de suivi de programme auprès des responsables de programmes du département de génie géologique.

Ainsi, le CEGGéo:

- Défend et fait la promotion des intérêts des étudiants en Génie géologique
- Représente les étudiants auprès de l'AEP et de ses autres comités
- Rassemble les étudiants avec des activités sociales
- Organise des activités à caractère éducatif
- Favorise les contacts entre les étudiants et les intervenants du milieu industriel
- Recherche à améliorer la qualité du programme en échangeant avec l'industrie et d'autres programmes de génie

En tant que comité de l'AEP, le CEGGéo doit se conformer aux règlements et politiques de l'AEP et interrompre toutes ses activités ainsi que de déléguer deux membres lors des assemblées générales de l'AEP. Également, en tant que comité à l'éducation, le CEGGéo doit représenter les étudiants de génie géologique sur le comité de programme, l'équipe pédagogique et les comités ad hoc de son programme. De plus, il doit déléguer un membre minimum à chaque régie à l'éducation et remplir les mandats qui lui sont attribués par le conseil d'administration et la régie à l'éducation de l'AEP.

Le CEGGéo s'engage à déléguer au moins deux personnes pour assister à la journée de formation des comités.

Le CEGGéo s'engage de plus à lire les documents et TDO du CA et à se présenter au CA lorsqu'un point le concerne sans quoi une décision pourra être prise sans son accord.

Les membres autorisés à négocier avec le/les responsables de la comptabilité de l'AEP sont **Philippe Bernard**, directeur et **Maxime Fillion**, trésorier.

Objectifs de 2017-2018

Pour l'année 2017-2018, le Comité des Étudiants en génie géologique veut se concentrer sur plusieurs aspects de la vie étudiante et de l'éducation. Le CEGGéo se donne comme objectif d'obtenir un maximum de participation aux activités organisées par le comité afin de développer une bonne cohésion entre les anciens et les nouveaux étudiants. Le CEGGéo veut aussi amener ses membres à s'intégrer davantage à la vie polytechnicienne. De plus, comme le programme de génie géologique est coopératif et que les stages sont

devenus difficiles à trouver, le CEGGéo désire organiser plus d'activités permettant de faire mieux connaître le programme aux industries et aussi montrer aux étudiants l'éventail de possibilités s'offrant à eux. Finalement, le CEGGéo appuie l'organisation et facilite la promotion du voyage de fin de baccalauréat de ses étudiants en collaboration avec la Polytechnique, les industries et les universités étrangères.

Représentation

Afin de représenter les étudiants de génie géologique et de mieux les informer sur les enjeux, au moins un membre du comité exécutif du CEGGéo devra être présent aux instances suivantes :

- Régie à l'éducation
- Comité de programme
- Toute autre instance à laquelle ils sont invités

Activités à caractère social

- Intégration des 1^{re} année Géo
- Un PIED, en collaboration avec le CEGCivil et le CEGMines (Programme d'intégration des étudiants de deuxième année)
- Participation aux Jeux de la Géologie
- Cabane à sucre à l'ancienne
- BBQ
- Chalet et activités hivernales
- 5 à 7 pour les étudiants
- Bière et pizza

Activités à caractère éducatif

- Mise à jour de la banque de quiz
- Conférences
- Comité d'évaluation du programme
- Comité d'étude

Activités à caractère Industriel

- Participation au colloque Québec---Mines et Québec---Explore
- Participation au salon des minéraux
- Vins et fromages (En collaboration avec le CEGMines)
- Journée carrière (En collaboration avec le CEGMines et le CEGCivil)
- Conférences
- Semaine Géo/Mine (En collaboration avec le CEGMines)

COMITÉ DES ÉTUDIANTS EN GÉNIE INDUSTRIEL: Mandat 2017- 2018

Le CEGI est un comité à l'éducation de l'AEP qui est formé des étudiants du programme au baccalauréat de Génie Industriel. Les représentants et exécutants du comité siègent à la Régie à l'éducation de l'AEP et représente les étudiants de Génie Industriel au comité de programme (comité qualité) du département de Mathématiques et Génie Industriel (MAGI).

Ainsi, le CEGI:

- Défend et fait la promotion des intérêts des étudiants en Génie Industriel
- Représente les étudiants auprès de L'AEP et de ses autres comités
- Représente les étudiants auprès du département de Mathématiques et de Génie Industriel
- Rassemble les étudiants avec des activités sociales
- Organise des activités à caractère éducatif
- Favorise les contacts entre les étudiants et les intervenants du milieu industriel

En tant que comité de l'AEP, le CEGI doit se conformer aux règlements et politiques de l'AEP. Il se doit ainsi d'interrompre toutes ses activités, laisser son local clos, inanimé et déléguer au moins deux membres lors des assemblées générales de l'AEP. De plus, en tant que comité à l'éducation, le CEGI doit représenter les étudiants de son génie sur le comité de programme, l'équipe pédagogique et les comités ad hoc de son programme. Il doit aussi déléguer au minimum un membre à chaque Régie à l'éducation et remplir les mandats qui lui sont attribués par le Conseil d'Administration et la Régie de l'éducation de l'AEP.

Le CEGI s'engage à informer et à inciter les prochains exécutants à déléguer deux personnes pour aller à la formation à l'éducation.

Les membres autorisés à négocier avec les responsables de la comptabilité de l'AEP sont **Camille Bertrand** (directrice) ainsi que **Éléonore Guy** (trésorière).

Objectifs de 2017-2018

Pour l'année 2017-2018, le comité se donne pour objectif de favoriser l'implication et l'intégration des étudiants de génie industriel à la vie étudiante du programme de Génie Industriel, l'école Polytechnique et aux activités de l'AEP. De plus, le comité s'engage à permettre à tous les étudiants de génie industriels de profiter des mêmes services précédemment instaurés en respectant le code d'éthique du comité de génie industriel.

Représentation

Afin de représenter ses étudiants et de mieux les informer sur les enjeux, au moins un membre du comité exécutif du CEGI doit être présent aux instances suivantes :

- Régie à l'éducation
- Comité de programme

- Toute autre instance à laquelle ils sont invités

Activités :

- PIED (Programme d'intégration des étudiants en première année)
- Cabane à sucre
- Bière et Pizza financé par le département aux sessions d'automne et d'hiver
- Fournir l'opportunité aux étudiants de se procurer des articles promotionnels du Génie Industriel

Caractère éducatif

- Activités de la Semaine du Génie Industriel
- Ajout d'examens à la banque de quiz du CEGI
- Coopération avec la VP Éducation de l'AEP afin d'instaurer une démarche pour les plaintes quant aux cours du tronc communs associés avec le MAGI

Caractère réseautage

- Vins et fromages
- Cocktail Conférence
- Au moins une visite industrielle en entreprise
- Créer un réseau/liste de contact de professionnels à contacter pour des événements
- Envoi d'une délégation au congrès IIE qui se tiendra à Windsor en janvier 2018

Actions aux communications

- Mise à jour du nouveau site Internet du CEGI
- Tenir les étudiants au courant des événements via le groupe Facebook du CEGI et la mailing liste

COMITÉ DES ÉTUDIANTS EN GÉNIE INFORMATIQUE : Mandat 2017-2018

Le CEGInfo est un comité de l'AEP qui est formé d'étudiants du programme de baccalauréat de Génie Informatique. Celui-ci siège à la régie à l'éducation de l'AEP et représente les étudiants de génie informatique au comité de programme du département de génie informatique et logiciel.

Ainsi, le CEGInfo :

- Défend et fait la promotion des intérêts des étudiants en Génie Informatique ;
- Représente les étudiants auprès de l'AEP et de ses autres comités ;
- Représente les étudiants auprès du département de Génie Informatique et Logiciel ;
- Rassemble les étudiants avec des activités sociales ;
- Organise des activités à caractère éducatif ;
- Favorise les contacts entre les étudiants et les intervenants du milieu industriel ;

En tant que comité de l'AEP, le CEGInfo doit se conformer aux règlements et politiques de l'AEP, et interrompre toutes ses activités, laisser son local clos et inanimé et déléguer un membre lors des assemblées générales de l'AEP. Également, en tant que comité à l'éducation, le CEGInfo doit représenter les étudiants de son génie sur le comité de programme de son département. De plus, il doit déléguer un membre minimum à chaque régie à l'éducation et remplir les mandats qui lui sont attribués par le Conseil d'Administration et la régie de l'éducation de l'AEP.

Le CEGInfo s'engage aussi à informer ses étudiants de l'existence des rapports d'ensemble et d'en exiger la présentation auprès de son département pour ceux qui le demandent.

Le CEGInfo s'engage à informer et inciter les prochains exécutants à déléguer deux personnes pour aller à la formation à l'éducation.

Les membres autorisés à négocier avec le/les responsables de la comptabilité de l'AEP sont **Simon Poirier**, directeur, et **Marc Anhoury**, trésorier.

Objectifs de 2017-2018

Pour l'année 2017-2018, le CEGInfo se donne comme objectif d'intégrer et d'encourager davantage les étudiants de Génie Informatique à la vie étudiante de Polytechnique en plus d'encourager la cohésion avec les étudiants de génie logiciel. Le CEGInfo sera présent aux journées d'accueil et aux intégrations dès l'arrivée des nouveaux étudiants, et restera disponible pour répondre à leurs questions. Le comité assurera également le suivi des

changements de cours et du projet intégrateur de 2^{ème} année afin de préserver la qualité d'enseignement et la maîtrise des compétences. De plus, le comité s'assurera de participer aux entrevues de type cours pour l'embauche de nouveau professeur.

Représentation

Afin de représenter ses étudiants et de mieux les informer sur les enjeux, au moins un membre du comité exécutif du CEGInfo doit être présent aux instances suivantes :

- Régie à l'éducation
- Comité de programme
- Toute autre instance à laquelle ils sont invités

Activités à caractère social

- Un PIED (Programme d'intégration des Étudiants de Deuxième année), en collaboration avec le CEGL ;
- Une journée d'activité en collaboration avec le CEGL (exemple : Paintball, LazerTag, Escape Rooms) ;
- Un *bière et pizza*, en collaboration avec le CEGL ;
- Une activité d'accueil avec les étudiants de première année lors de la réception de leur horaire (automne) ;
- Une sortie à la cabane à sucre en collaboration avec le CEGL (hiver).

Activités à caractère éducatif

- Ajout d'examens à la banque de quiz de l'AEP ;
- Délégation participant à des compétitions interuniversitaires de génie informatique et logiciel (par exemple les CS Games) en collaboration avec le CEGL ;
- Une compétition informatique au sein de la semaine informatique, en collaboration avec le CEGL ;
- Des activités SÉPIL (Séances d'Étude pour Info-Log), en collaboration avec le CEGL;
- Favoriser l'augmentation des participations étudiantes à des compétitions de type Hackaton;
- Apporter son appui à l'organisation du Hackatown de Polytechnique organisée par des étudiants du programme.

Activités à caractère industriel

- Semaine Informatique, en collaboration avec le CEGL ;
- Vins et Fromages, en collaboration avec le CEGL ;
- Plusieurs conférences au courant de l'année scolaire, en collaboration avec le CEGL .

COMITÉ DES ÉTUDIANTS EN GÉNIE LOGICIEL : Mandat 2017-2018

Le CEGL est un comité de l'AEP qui est formé d'étudiants du programme de baccalauréat de Génie Logiciel. Celui-ci siège à la régie à l'éducation de l'AEP et représente les étudiants de génie logiciel au comité de programme du département de génie informatique et logiciel.

Ainsi, le CEGL :

- Défend et fait la promotion des intérêts des étudiants en Génie Logiciel ;
- Représente les étudiants auprès de l'AEP et de ses autres comités ;
- Représente les étudiants auprès du département de Génie Informatique et Logiciel ;
- Rassemble les étudiants avec des activités sociales ;
- Organise des activités à caractère éducatif ;
- Favorise les contacts entre les étudiants et les intervenants du milieu industriel ;

En tant que comité de l'AEP, le CEGL doit se conformer aux règlements et politiques de l'AEP, et interrompre toutes ses activités, laisser son local clos et inanimé et déléguer un membre lors des assemblées générales de l'AEP. Également, en tant que comité à l'éducation, le CEGL doit représenter les étudiants de son génie sur le comité de programme de son département. De plus, il doit déléguer un membre minimum à chaque régie à l'éducation et remplir les mandats qui lui sont attribués par le Conseil d'Administration et la régie de l'éducation de l'AEP.

Le CEGL s'engage aussi à informer ses étudiants de l'existence des rapports d'ensemble et d'en exiger la présentation auprès de son département pour ceux qui le demandent.

Le CEGL s'engage à informer et inciter les prochains exécutants à déléguer deux personnes pour aller à la formation à l'éducation.

Les membres autorisés à négocier avec le/les responsables de la comptabilité de l'AEP sont **Valérie Bouchard**, directrice, et **Dylan Farvacque**, trésorier.

Objectifs de 2017-2018

Pour l'année 2017-2018, le CEGL se donne comme objectif d'intégrer et d'encourager davantage les étudiants de Génie Logiciel à la vie étudiante de Polytechnique en plus d'encourager la cohésion avec les étudiants de génie informatique. Le CEGL sera présent dès les journées d'accueil et les intégrations auprès des étudiants dès leur arrivée, et restera disponible pour répondre aux questions de tous les nouveaux étudiants. Le comité assurera également le suivi des changements de cours et du projet intégrateur de 2^{ème} et 3^{ème} année afin de préserver la qualité d'enseignement et la maîtrise des compétences. De plus, le comité

s'assurera de participer aux entrevues de type cours pour l'embauche de nouveau professeur.

Représentation

Afin de représenter ses étudiants et de mieux les informer sur les enjeux, au moins un membre du comité exécutif du CEGInfo doit être présent aux instances suivantes :

- Régie à l'éducation
- Comité de programme
- Toute autre instance à laquelle ils sont invités

Activités à caractère social

- Un PIED (Programme d'intégration des Étudiants de Deuxième année), en collaboration avec le CEGInfo ;
- Une journée d'activité (exemple : Paintball, LazerTag, Escape Rooms) ;
- Un *bière et pizza*, en collaboration avec le CEGInfo ;
- Une activité d'accueil avec les étudiants de première année lors de la réception de leur horaire (automne) ;

Activités à caractère éducatif

- Ajout d'examens à la banque de quiz de l'AEP ;
- Délégation participant à des compétitions interuniversitaires de génie informatique et logiciel (par exemple les CS Games) en collaboration avec le CEGInfo ;
- Une compétition informatique au sein de la semaine informatique, en collaboration avec le CEGInfo ;
- Des activités SÉPIL (séances d'étude pour info-log), en collaboration avec le CEGInfo
- Favoriser l'augmentation des participations étudiantes à des compétitions de type Hackaton.
- Apporter son appui à l'organisation du Hackatown de Polytechnique organisée par des étudiants du programme.

Activités à caractère industriel

- Semaine Informatique, en collaboration avec le CEGInfo ;
- Vins et Fromages, en collaboration avec le CEGInfo ;
- Plusieurs conférences au courant de l'année scolaire, en collaboration avec le CEGInfo ;

COMITÉ DES ÉTUDIANTS EN GÉNIE MÉCANIQUE : MANDAT 2017-2018

Le CEGM est un comité de l'AEP qui est formé d'étudiants en génie mécanique. Celui-ci siège à la régie à l'éducation de l'AEP et représente les étudiants en génie mécanique au comité de suivi de génie mécanique auprès des responsables de programmes.

Ainsi, le CEGM:

- Défend et fait la promotion des intérêts des étudiants en génie mécanique
- Représente les étudiants auprès de l'AEP et de ses autres comités
- Rassemble les étudiants avec des activités sociales
- Organise des activités à caractère éducatif
- Favorise les contacts entre les étudiants et les intervenants du milieu industriel

En tant que comité de l'AEP, le CEGM doit se conformer aux règlements et politiques de l'AEP, et interrompre toutes ses activités, laisser son local clos et inanimé et déléguer deux membres lors des assemblées générales de l'AEP. Également, en tant que comité à l'éducation, le CEGM doit représenter les étudiants de génie mécanique. De plus, il doit déléguer un membre minimum à chaque régie à l'éducation et remplir les mandats qui lui sont attribués par le conseil d'administration et la régie de l'éducation de l'AEP.

Les membres autorisés à négocier avec le/les responsables de la comptabilité de l'AEP sont **Francis Julien**, directeur, et **David Levasseur**, trésorier.

Le CEGM s'engage à informer et à inciter les prochains exécutants à déléguer deux personnes pour aller à la formation à l'éducation.

Objectifs de 2017-2018

Le CEGM se donne comme objectif d'augmenter le sentiment d'appartenance des étudiants envers leur comité et Polytechnique.

Le comité sera présent dès les journées d'accueil et d'intégration pour informer les étudiants dès leur arrivée des différents services offerts. Il restera ouvert et disponible le plus possible afin de répondre aux questions, impliquer et discuter avec tous les étudiants en génie mécanique.

Le CEGM a l'intention de diversifier le plus possible les activités sociales offertes afin de rejoindre le plus d'étudiants différents. Le CEGM compte débiter l'instauration des représentants de cohortes afin de mieux représenter les différentes années au niveau éducatif. Le CEGM s'engage également à présenter lors de d'événement de réseautage plus de sphères différentes du génie mécanique afin de mieux représenter ses membres.

Représentation

Afin de représenter ses étudiants et de mieux les informer sur les enjeux, au moins un membre du comité exécutif du CEGM doit être présent aux instances suivantes :

- Régie à l'éducation ;

- Comité de programme ;
- Toute autre instance à laquelle ils sont invités.

Activités à caractère éducatif

- Conférences ;
- Récupération d'anciens examens ;
- Soirées d'étude ;
- Un «bière et pizza» rassemblant les étudiants, les professeurs et les membres de l'encadrement de génie mécanique.

Activités à caractère sociales

- Bonification du local (Système de son, fils recharge, etc.) ;
- PIED Méca-Aéro en collaboration avec le CEGA ;
- Une cabane à sucre pour les étudiants de génie mécanique ;
- La commande de vêtements et accessoires aux couleurs du CEGM ;
- Souper de cohésion entre les étudiants ;
- Un 5@7 entre étudiants en génie mécanique.

Activités à caractère réseautage

- Semaine mécanique et aérospatiale en collaboration avec le CEGA ;
- Journée carrière Génie Mécanique-Aérospatial ;
- Soirée réseautage vin et tapas ;
- Visite industrielle ;
- Tenter d'instaurer une visite de laboratoire de recherche ;
- Conférences.

COMITÉ DES ÉTUDIANTS EN GÉNIE DES MINES : Mandat 2017-2018

Le CEGMines est un comité de l'AEP qui est formé d'étudiants du programme de baccalauréat de Génie des mines. Celui-ci siège à la régie à l'éducation de l'AEP et représente les étudiants de génie des mines au comité de programme du département de génie civil, géologique et des mines.

Ainsi, le CEGMines :

- Défend et fait la promotion des intérêts des étudiants en Génie des mines.
- Représente les étudiants auprès de l'AEP et de ses autres comités.
- Représente les étudiants auprès du département de Génie des mines.
- Rassemble les étudiants avec des activités sociales.
- Organise des activités à caractère éducatif.
- Favorise les contacts entre les étudiants et les intervenants du milieu industriel.

En tant que comité de l'AEP, le CEGMines doit se conformer aux règlements et politiques de l'AEP, et interrompre toutes ses activités, laisser son local clos et inanimé et déléguer deux membres lors des assemblées générales de l'AEP. Également, en tant que comité à l'éducation, le CEGMines doit représenter les étudiants de son génie sur le comité de programme, l'équipe pédagogique et les comités ad hoc de son programme. De plus, il doit déléguer un membre minimum à chaque régie à l'éducation et remplir les mandats qui lui sont attribués par le Conseil d'Administration et la régie de l'éducation de l'AEP.

Les membres autorisés à négocier avec les responsables de la comptabilité de l'AEP sont **Loui Blaquière** (Directeur) et **Olivier Perras** (Trésorier).

Le CEGMines s'engage aussi à informer ses étudiants de l'existence des rapports d'ensemble et d'en exiger la présentation auprès de son département pour ceux qui le demandent.

Le CEGMines s'engage à informer et d'inciter les prochains exécutants à déléguer deux personnes pour aller à la formation à l'éducation.

Objectifs pour 2016-2017

Le CEGMines agit avec trois principes directeurs, qui sont considérés à chaque prise de décision et activité organisée. Ces principes sont la portée (s'assurer de rejoindre le maximum d'étudiants possible, soit par des méthodes de communications accrues ou par la nature des activités), la continuité (apprendre du passé pour bâtir un future solide, tout en assurant une relève à travers d'une culture d'implication) et l'inclusion (que chaque étudiant

en génie des mines se sente représenté par son comité et que ses craintes et intérêts sont adressées de façon respectueuse et ponctuelle).

De façon concrète, le CEGMines s'engage à profiter des synergies entre le CEGMines et le CEGGéo au niveau de l'organisation d'événements, d'activités à caractère éducatif et du partage de ressources afin d'offrir une expérience universitaire bonifiée pour nos étudiants respectifs. De plus, le CEGMines désire faire un effort conscient et réel d'intégrer les étudiants étrangers aux activités du comité et de s'assurer qu'ils se sentent représentés.

Activités à caractère social

- Intégration des nouveaux étudiants en Génie des mines pour la session d'automne et d'hiver.
- 5 @ 7 (Activité de financement) – Invitation aux étudiants en génie des mines de l'Université McGill.
- PIED, en collaboration avec le CEGCi et CEGGéo (Programme d'Intégration des Étudiants en Deuxième année).
- Semaine Géo-Mines, en collaboration avec le CEGGéo.
- Organisation d'une soirée cabane à sucre.
- Cérémonies d'ouverture et de fermeture des briques.

Activités à caractère éducatif

- Création d'une plateforme permettant l'ajout d'anciens examens accessibles aux étudiants en génie des mines.
- Création d'un portail d'agrégation de commentaires et de classification des cours à option offerts aux étudiants en génie des mines.

Activités à caractère industriel

- Visite industrielle en Abitibi.
- Souper-conférence de l'Institut Canadien des Mines.
- Vins et fromages, lors de la semaine Géo-Mines.
- Souper-conférence d'Hecla Mining.

COMITÉ DES ÉTUDIANTS EN GÉNIE PHYSIQUE : Mandat 2017-2018

Le CEGP est un comité de l'AEP qui est formé d'étudiants du programme de baccalauréat de Génie Physique. Celui-ci siège à la régie à l'éducation de l'AEP et représente les étudiants au comité de programme du département de génie physique.

Ainsi, le CEGP:

- Défend et fait la promotion des intérêts des étudiants en Génie Physique
- Représente les étudiants auprès de l'AEP et de ses autres comités
- Représente les étudiants auprès du département de Génie Physique
- Rassemble les étudiants avec des activités sociales
- Organise des activités à caractère éducatif
- Favorise les contacts entre les étudiants et les intervenants du milieu industriel

En tant que comité de l'AEP, le CEGP doit se conformer aux règlements et politiques de l'AEP, et interrompre toutes ses activités, laisser son local clos et inanimé et déléguer deux membres lors des assemblées générales de l'AEP. Également, en tant que comité à l'éducation, le CEGP doit représenter les étudiants de son génie sur le comité de programme, l'équipe pédagogique et les comités ad hoc de son programme. De plus, il doit déléguer un membre minimum à chaque régie à l'éducation et remplir les mandats qui lui sont attribués par le Conseil d'Administration et la régie de l'éducation de l'AEP.

Le CEGP s'engage aussi à informer ses étudiants de l'existence des rapports d'ensemble et d'en exiger la présentation auprès du département de génie physique pour ceux qui le demandent.

Le CEGP s'engage à collaborer activement avec le département afin de représenter adéquatement les intérêts des étudiants ainsi qu'être présent lors d'activités institutionnelles.

Les membres autorisés à négocier avec les responsables de la comptabilité de l'AEP sont **Mathieu Masse**, directeur, et **Olivier Carpentier**, trésorier.

Le CEGP s'engage à informer et d'inciter les prochains exécutants à déléguer deux personnes pour aller à la formation à l'éducation.

Objectifs 2017-2018

Les principaux objectifs du CEGP pour l'année 2017-2018 comprennent un volet à l'éducation, à l'interne ainsi qu'à l'externe. Sur le dossier de l'éducation, le comité exécutif souhaite discuter avec le département du respect et de la pertinence de certains plans de cours du programme. L'objectif est, dans un premier temps, de sensibiliser le département à la problématique et dans un deuxième temps, tenter de trouver une solution avec les

professeurs et responsables du programme. À l'interne, le comité prévoit entamer les procédures avec le département pour la rénovation de son local étudiant afin de conserver les droits d'utilisation de celui-ci. Sur le plan externe, le CEGP souhaite améliorer ses relations avec les entreprises en organisant notamment plus de visites industrielles et d'autres activités de réseautages.

Représentation

Afin de représenter ses étudiants et de mieux les informer sur les enjeux, au moins un membre du comité exécutif du CEGCi doit être présent aux instances suivantes :

- Régie à l'éducation
- Comités de programme

Activités à caractère social

- 5@7 (automne+hiver)
- PIED (Programme d'Intégration des Étudiants de Deuxième année)
- Bière et Pizza avec les professeurs pour les nouveaux étudiants
- Souper de Noël avec le département
- Participation aux Jeux de la Physique 2018 à Polytechnique
- Rallye des appartements pour intégrer les premières années

Activités à caractère éducatif

- Soirées d'étude (début et fin d'année)
- Conférences et activités lors de la Semaine de la Physique

Activités à caractère industriel

- Soirée professionnelle (V&F)
- Visites industrielles
- Midi-conférence de représentant de l'industrie

Organisation

- Faire le ménage des deux locaux façon régulière
- Assurer une bonne gestion des documents sur le « Drive » du comité
- Planifier des réunions exécutives hebdomadaires